



**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des Synodes, Palais des Archevêques, Place de l'Hôtel de Ville à Narbonne, sous la présidence de Maître Didier MOULY**

<b>Séance publique du LUNDI 7 JUIN 2021 à 8h30</b>	Date de convocation : 1 <sup>er</sup> juin 2021
--	---

<b>Délibération</b>	<b>Membres en exercice :</b>	<b>19</b>
	<b>Votants :</b>	<b>18</b>
<b>N°B2021_55</b>	<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>18</b>
	Pour :	18
	Contre :	0
	Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : RIO Jean-Louis**

**PRESENTS : DURAND Viviane, GOUIRY Catherine, JAMMES Michel, MARTIN Henri, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, MOULY Didier, PARRA Eric, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel, BELART Xavier, HERAS Guillaume, LAPALU Christian, PY Michel,**

<b>EXCUSES : HERNANDEZ Joël</b>	<b>EXCUSES AVEC PROCURATION : BELLOTTI-LASCOMBES Emma, JANSANA Jean-Marc</b>
<b>EXCUSES EN COURS DE SEANCE : ALVAREZ Jean-Michel (délibération B2021_59), BELART Xavier (délibération B2021_59), HERAS Guillaume (délibération B2021_59), LAPALU Christian (délibération B2021_59), MARTINAGE Fabienne (délibération B2021_59), PY Michel (délibération B2021_59)</b>	<b>PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE : MARTINAGE Fabienne</b>

### **Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions**

**OBJET : FINANCES – Demande de subvention au titre du programme France Relance - Volet Transformation Numérique des Collectivités Territoriales**

Le Plan de relance gouvernemental comporte un volet Transformation Numérique des Collectivités Territoriales de 88 M€ qui comprend des appels à projets nationaux et territoriaux ainsi qu'un système de guichets permettant aux collectivités de candidater grâce à un projet précis.

Le Grand Narbonne est éligible à demander au Préfet de Région un financement de projets numériques ayant un effet direct sur la vie quotidienne des citoyens ainsi que sur leurs relations avec l'administration locale de proximité. 2 enveloppes sont mobilisables :

- Le volet national
- Le volet territorial

## N°B2021\_55 (2)

34M€ sont prévus au titre des demandes territoriales comme la création de services en ligne, démarche de formation de certification ou de valorisation des compétences numériques, ou le développement de points numériques portés ou impliquant des laboratoires d'innovation territoriale.

La création de services en ligne comme une plateforme des aides entre dans ce cadre. Cette plateforme permettrait un dépôt dématérialisé d'aides de types subventions aux associations, aux particuliers et aux entreprises mais aussi fonds de concours.

Le projet est éligible en raison du déploiement de France Connect et de l'utilisation d'API nationales :

- France Connect permet aux utilisateurs de se connecter en utilisant un identifiant et un mot de passe unique
- L'API nationale (interface de programmation applicative) concernée est l'API Entreprises qui permet de récupérer les données d'une entreprise ou d'une association grâce à leur numéro SIRET.

L'ouverture de la 1ère session de candidature est prévue du 25 janvier 2021 au 30 septembre 2022. Toute collectivité ou structure de mutualisation peut candidater à cette demande d'aides.

Le financement prévu est un ticket forfaitaire de 5 000€ TTC par collectivité par guichet (possibilité d'un ticket API ET d'un ticket France Connect), le Grand Narbonne est éligible aux deux tickets forfaitaires soit 10 000€ TTC.

Il est ici proposé de solliciter l'Etat dans le cadre du volet Transformation Numérique des Collectivités Territoriales du Plan de relance gouvernemental, pour un montant global de subventions a minima de 10 000 € TTC (guichet national) et pouvant atteindre 100 % de financement du projet (guichet territorial).

Opération	Aide sollicitée dans le cadre du Plan de relance
Volet national	
Acquisition et maintenance d'une plateforme des aides : Déploiement de France Connect	5 000 € TTC
Acquisition et maintenance d'une plateforme des aides : Utilisation de l'API Entreprises	5 000 € TTC
Volet territorial :	
Tout projet comprenant une dimension numérique forte et impactant la relation usager	100%

## N°B2021\_55 (3)

### A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'aide du Préfet de Région pour financer les opérations désignées ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à en négocier les modifications éventuelles ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée  
exécutoire compte tenu  
de sa transmission en  
Sous-Préfecture**

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |AFF|

**Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus**

**Copie certifiée conforme,  
Maître Didier MOULY,**



**Maire de Narbonne**

**Président du Grand Narbonne,  
Communauté d'Agglomération**

